

MAIRIE
1 Place de l'Eglise
25390 FOURNETS LUISANS

COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 27 janvier 2022
Jeudi vingt-sept janvier deux mil dix vingt deux à 20 h 30

Date de convocation : 20 janvier 2022

Date d'affichage : 1^{er} février 2022

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Thierry COURTOIS, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : MMES Christine MYOTTE-DUQUET, Pascale HAWRYLISZYN, Sylvie QUERRY, Marie-Josèphe VERMOT, MM. Paul ROGNON, Christophe GUINARD, François CUENOT, Rudy LEGRAND, Florian MILLESSE, Frédéric MUSY.

Absents excusés : Mmes Elise BIBET, Brigitte BOLE, Pauline DAUDEY

Absent non excusé : M. Johny JAMEAUX

Secrétaire de séance : M. Christophe GUINARD

Le compte-rendu du mois précédent, lu par Mme Christine MYOTTE-DUQUET, est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

SYNDICAT DE L'EAU

- Suivi du projet d'interconnexion avec le Syndicat de la Haute Loue : l'accord de subvention de l'Agence de l'Eau est toujours en attente. La subvention du Département a été réévaluée de 21 à 25 %. Suivant la participation de l'Agence de l'Eau, la contribution du Syndicat de l'Eau pourrait varier de 700 000.00 € à 1 100 000.00 € (rappel du montant total de l'opération : 2 700 000.00 €).

FINANCES COMMUNALES

- Le conseil municipal décide, avant le vote du budget primitif, d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2021, soit 73 325.00 €. Cette opération permettra le paiement des factures d'investissement avant adoption du budget 2022.
- En fin d'année 2021, la commune a fait l'acquisition d'un tracteur tondeuse de marque John Deere + fraiseuse à neige pour la somme de 41 640.00 € TTC. Afin de pouvoir enregistrer les opérations comptables correspondantes, le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer la durée d'amortissement de ce matériel à 7 années.
- Courrier informant la commune de sa participation annuelle au budget du SDIS, soit 13 301.34 €.
- Lecture d'un courrier de demande de subvention de la part de la Croix Rouge.
- Vote des subventions 2022 : le conseil municipal reconduit les subventions aux associations suivantes :

○ Club du 3 ^{ème} âge	155 €
○ ADMR	550 €
○ ADAPEI	340 €
○ Ligue contre le cancer	50 €
○ Myopathie	50 €
○ Association Aveugles	50 €
○ Sclérose en plaques	50 €
○ Amicale des donateurs de sang	80 €
○ Anciens Combattants	80 €
○ Souvenir français	40 €
○ Comice agricole	61 €
○ Prévention routière	61 €
○ Accidentés du travail	80 €
○ Maison des parents à l'hôpital	150 €
○ Activités extrascolaires	640 € (Coopérative scolaire : voyage école)
○ Repas des Rois Hôpital de Morteau	50 €
○ Pour Louis Mille « Foie » Merci !	60 €
○ OncoDoubs	60 €

A noter que la subvention pour le Noël des enfants, ayant été versée en double en 2021, ne sera pas versée en 2022.

BOIS ET FORETS

- Une visite a eu lieu en forêt communale avec M. GENESTIER (Garde-Forestier) et M. VIPREY (Président du Syndicat de l'eau du plateau des Combes) afin d'évaluer le tracé de la future conduite d'eau ainsi que les coupes à prévoir.

VOIRIE

- Un bilan du déneigement pour la saison en cours sera réalisé lors de la réunion de conseil municipal de février.

BATIMENTS COMMUNAUX

- Afin de mettre en valeur le centre du village du Luisans, un devis a été transmis par l'entreprise BALOSSI-MARGUET pour l'éclairage de l'église et du monument aux morts : 1 095.00 € HT pour l'église et 1 127.00 € HT pour le monument aux morts soit une proposition de prix de 2 282.00 € HT (= 2 738.40 € TTC). Le dossier est à l'étude, à savoir qu'un reliquat « fonds spécial » de 2 707 € est attribué par la Communauté de Communes à notre commune dans le cadre de la maîtrise de la consommation d'énergies et le développement des énergies renouvelables ; ce projet pourrait donc en bénéficier.
- Suite à une visite dans le logement occupé par M. Youri GARREAU dans le bâtiment communal des Fournets, des travaux seront à inscrire au budget 2022 : rénovation de la salle de bains et remplacement de fenêtres. La commission communale se rendra sur place le 5 février.
- Appartement au rez-de-chaussée, ancienne école de Grandfontaine : suite au départ des anciens locataires en novembre 2021 et en vue d'une nouvelle location courant février, des travaux de rafraîchissement sont en cours : peinture, mise en place de parquet flottant (par l'employé communal) ; changement du chauffe-eau. Le conseil

municipal donne son accord pour la location de ce logement à Mme Lisa SIMON-CHOPARD dès la fin du chantier, au tarif de 440.00 € + 50.00 € de charges.

MATERIEL COMMUNAL

- Un bilan financier des diverses réparations effectuées sur le matériel (tracteur, étrave) durant l'hiver sera établi lors de la réunion de conseil municipal de février.

URBANISME / ENVIRONNEMENT

- Lotissement à venir « les Prises 4 » : le dossier est en attente de retour du cabinet BE TVRD, afin de pouvoir prochainement lancer les appels d'offres pour la viabilisation des terrains.
- Etude de différents dossiers d'urbanisme :
 - o D.P. VIEILLE Emmanuel pour la création d'un abri couvert accolé à la maison, rue des Génévriers ;
 - o D.P. FAYNOT Julie pour des ouvertures de fenêtres aux Musses ;
 - o P.C GAEC des Musses pour une extension et une création de bâtiments agricoles.

ENFANCE / ECOLE

- Les réflexions sur l'évolution du RPI se poursuivent : des réunions se tiennent régulièrement avec le cabinet EBOCONSULT et la commune de Fuans ; plusieurs scénarii sont à l'étude sur les deux sites afin de pouvoir accueillir de façon optimale les élèves dont les effectifs seront en hausse aux rentrées des années prochaines.
- Le conseil d'école des Fournets, initialement prévu le 25 janvier, est reporté à une date ultérieure cause covid.

COMMUNICATION

- Bilan financier du bulletin communal distribué en fin d'année dans toutes les boîtes aux lettres : les coûts d'impression par l'entreprise CHOPARD Imprimerie sont de 2 014.50 €.

DIVERS

- Courriers de remerciements divers pour les subventions versées en 2021.
- Demande de l'Association « Pour Louis Mille Foie Merci ! » d'organiser un vide-greniers sur la commune le dimanche 15 mai. Le conseil municipal donne un avis favorable pour l'organisation de cet évènement.
- Le Débat d'Orientations Budgétaires 2022 aura lieu le lundi 7 février à 20h30 à la salle des fêtes.

Vu, le Maire
Thierry COURTOIS